

# Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Alpinux, le LUG de Savoie

21 avril 2011

Le conseil d'administration a convoqué le 5 avril 2011 une assemblée générale extraordinaire de l'association Alpinux, le LUG de Savoie. Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 21 avril 2011 à 19h, en salle B212 de la Maison des Associations de Chambéry, 67 rue Saint François de Sales, 73000 Chambéry.

Étaient présents :

**Président** : Régis PERDREAU.

**Trésorier** : Stéphan PORTERIES.

**Secrétaire** : Florian HATAT.

**Membres actifs** : Jérôme HERSON, Nicolas RIGAUD.

Le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise. Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. information sur l'assurance de l'association,
2. révision du montant de la cotisation annuelle,
3. révision de l'article 2 des statuts (But de l'association),
4. questions diverses.

**Information sur l'assurance de l'association** Ce point d'information n'a donné lieu à aucun vote. Le conseil d'administration informe les membres d'une adhésion en cours à la MAIF pour une couverture responsabilité civile.

**Cotisation annuelle.** Afin de couvrir les frais d'assurance responsabilité civile, le conseil d'administration propose de fixer le montant de la cotisation annuelle à 10 € (dix euros).

Vote : la décision est adoptée à l'unanimité.

**Révision de l'article 2** Point devenu sans objet : suite au choix de souscrire un contrat d'assurance auprès de la MAIF, il n'est pas nécessaire de réviser le but de l'association.

**Questions diverses** Aucune question n'est posée par les membres présents.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Régis PERDREAU  
Président

Florian HATAT  
Secrétaire